

Illustration sonore:



Graf Yvan, «Journal de midi», 7 min,
RSR, 4 janvier 1980, RTS, 01:58-03:02.

LES RADIOS PIRATES CONTRE LE MONOPOLE MARC COLIN

INTRODUCTION

Les pratiques féministes de la radio émergent dans les années 1970 durant un tournant décisif de l'histoire des médias : celui de la libéralisation du secteur audiovisuel. Ce processus aboutit à l'abolition successive des monopoles de service public mis en place entre les années 1920 et 1930 dans la plupart des pays européens. Les premiers signes de cette déréglementation générale se manifestent en Grande-Bretagne avec la création de la chaîne privée Independent Television en 1954 qui supprime de fait le privilège exclusif de la British Broadcasting Corporation (BBC). Mais le point de basculement se produit en 1976 en Italie lorsque la Cour constitutionnelle libéralise la radiodiffusion à l'échelle locale, déclenchant alors un véritable raz de marée de stations privées sur la péninsule¹. Le cas italien crée un précédent pour les autres pays du continent qui ne tarderont pas à s'engouffrer dans la brèche : la France en 1982, l'Allemagne de l'Ouest en 1984, la Belgique en 1987.

La Suisse ne fait pas exception. Le 1^{er} novembre 1983, le Conseil fédéral met fin au monopole de la Société suisse de radiodiffusion (SSR), en édictant l'ordonnance fédérale sur les essais locaux de radiodiffusion (OER)². Ce texte, qui représente l'aboutissement d'un vaste débat, octroie 52 concessions de radiotélévision à des diffuseurs privés, dont 36 pour des radios locales³. Après plus d'un demi-siècle de service public tout puissant,

- 1 Pour une synthèse sur les radios libres en Italie et en Europe voir : La Fata Ilaria, Villani Luciano, Petrangeli Giovanni, «Editoriale : Uno sguardo sulla radiofonia indipendente in Italia e in Europa», *Zapruder* 34, 2014, pp. 27.
- 2 Ruppen Coutaz Raphaëlle, «Les ripostes de la SSR à la libéralisation du marché de l'audiovisuel: vers une redéfinition de son mandat de service public», dans Mäusli Theo, Steigmeier Andreas, Vallotton François (éds.), *La radio et la télévision en Suisse: histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR de 1983 à 2011*, Baden, Hier+Jetzt Verl. für Kultur und Geschichte, 2012, p. 90.
- 3 L'essentiel des débats et du processus de libéralisation a été analysé dans l'article suivant: Schneider Andreas, «Vom SRG- 'Monopol' zum marktorientierten Rundfunk», dans Mäusli Theo, Steigmeier Andreas (éds.), *La radio et la télévision en Suisse: histoire de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR 1958-1983*, Baden, Hier + Jetzt Verlfür Kultur und Geschichte, 2006.

s'ouvre une nouvelle ère pour le paysage audiovisuel helvétique : celle de la concurrence privé-public.

Ce dénouement est la conséquence de pressions exercées contre le monopole de la SSR depuis le tournant des années 1970. Auparavant, son statut privilégié n'avait que rarement été remis en question et faisait l'objet d'un large consensus social. Mais, dès la fin des années 1960, des contestations plus concertées apparaissent et s'amplifient d'année en année. Au cours de la décennie suivante, l'équilibre est rompu et la SSR se trouve attaquée de toutes parts. Sur l'échiquier politique d'abord, elle est critiquée tant par la droite que par la gauche. La première lui reproche son inefficacité économique, son «manque de transparence» et son «orientation à gauche», tandis que la deuxième dénonce de mauvaises conditions de travail et des salaires insuffisants⁴. Dans le champ des médias ensuite, l'influent milieu de la presse suisse convoite le marché de l'audiovisuel et ajoute aux pressions politiques pour obtenir sa libéralisation⁵.

Le monopole n'est pas seulement contesté par l'élite politique et économique du pays. En dehors de la sphère du pouvoir et des institutions, il est également remis en cause par l'irruption de plusieurs émetteurs indépendants et non autorisés, désignés communément par l'expression de «radios pirates». Ces stations clandestines, qui émettent à destination des grands centres urbains, concrétisent, avant l'OER de 1983, la possibilité d'une alternative au service public. Toutes n'ont pas été créées avec l'objectif de s'opposer à la SSR; bien qu'elles expriment des critiques, leur raison d'être réside avant tout dans la volonté de diffuser des contenus sous-représentés ou absents des chaînes du service public.

C'est précisément ce que les pratiques féministes de la radio cherchent à modifier. Face à la forte sous-représentation des femmes dans les médias, et à la tendance à les cantonner à des rubriques spécialisées comme le travail domestique, la cuisine et la mode, des militantes féministes ont décidé de s'organiser pour créer

4 *Ibid.*, pp. 83-93.

5 Sandoz Marie, «Une télévision satellite suisse? Libéralisation de l'audiovisuel public et 'nouveaux médias': l'année 1980», *Études de lettres* 312, 15 mars 2020, pp. 59-62.

des émissions et les diffuser sur des émetteurs pirates⁶. L'histoire des pratiques féministes de la radio est donc intrinsèquement liée à une critique des contenus du service public et donc aux débats qui secouent le secteur des médias dans les années 1970 et 1980. C'est pourquoi cet article entend resituer l'histoire des radios pirates et leur rôle dans le processus qui a mené progressivement à l'abolition des monopoles et à la libéralisation du marché de l'audiovisuel. Il s'agit essentiellement d'en présenter une synthèse, en s'appuyant sur les principales recherches menées sur ce sujet, en particulier la référence fondamentale sur l'histoire de la SSR en trois volumes publiés entre 2000 et 2012⁷.

L'AVÈNEMENT DU PHÉNOMÈNE DES RADIOS PIRATES

L'apparition des premières radios pirates à la fin des années 1950 repose sur l'imbrication de multiples facteurs techniques, sociaux, culturels et politiques. Deux évolutions déterminantes seront détaillées ici. Tout d'abord celle du progrès technique qui induit une démocratisation toujours plus grande des technologies de l'audiovisuel. Les appareils sont de moins en moins chers, et de plus en plus petits, légers et transportables⁸. Dans le domaine de la radio, cette tendance se traduit par deux innovations majeures : le poste à transistor et la cassette audio. Leur généralisation dans les années 1960 va profondément transformer les pratiques d'écoute et accroître le nombre d'auditeurs et d'auditrices. La radio peut désormais s'écouter seul-e, en voiture ou encore à l'extérieur et ses programmes peuvent être enregistrés et réécoutés⁹.

6 Beck Géraldine, «La radio, un outil de lutte féministe», *Le Courrier*, 8 octobre 2023; Prieur Fiona, *Les émissions de Radio pleine lune : La radio comme espace de sociabilité féministe (1979-1999)*, Université de Lausanne, Faculté des lettres, 2024, pp. 21-22.

7 Drack Markus T. (éd.), *La radio et la télévision en Suisse : histoire de la Société suisse de radiodiffusion SSR jusqu'en 1958*, Baden, Hier + Jetzt Verlag für Kultur und Geschichte, 2000; Mäusli, Steigmeier (éds.), *op.cit.*; Mäusli, Steigmeier, Vallotton (éds.), *op.cit.*

8 Dalle Matthieu, *Unchained Airwaves : A Cultural Analysis of Free Radio in France, 1977-1981*, Pennsylvania State University, 2002, pp. 184-188.

9 Fesneau Elvina, «Éléments pour une histoire du public des postes à transistors en France», *Le Temps des médias* 3 (2), 2004, pp. 122-123.

La même logique de démocratisation s'applique aux équipements de production. L'acquisition d'antennes et émetteurs devient progressivement plus accessible.

L'autre évolution significative réside dans l'affirmation par la jeunesse de nouvelles aspirations identitaires¹⁰. Dès le début des années 1960, une bonne partie de la génération issue du baby-boom manifeste la volonté de rompre avec les valeurs et modes de vie de leurs parents. D'une manière générale, elle se distingue en se revendiquant d'une culture spécifique, dans laquelle la musique occupe une place centrale. C'est dans les chansons «yé-yé» et la musique rock et pop anglo-saxonne qu'elle trouve la meilleure expression de ses aspirations identitaires¹¹. Le disque et la radio constituent les principaux vecteurs de ses nouvelles sonorités. Consciente du potentiel lucratif de cette nouvelle catégorie de consommateur-ices, l'industrie musicale s'est rapidement emparée de ce marché global en produisant quantité de disques spécialement conçus pour le public jeune. En ce qui concerne la radio, la diffusion de ces productions varie considérablement des deux côtés de l'Atlantique : elles font immédiatement florès dans le paysage radiophonique américain, tandis qu'elles entrent beaucoup plus lentement au sein des radios européennes. Considérées comme un divertissement populaire et commercial, elles s'avèrent en fait peu compatibles avec la conception du service public qui prévaut alors. Leur lente adoption par les programmes nationaux sera la source d'un sentiment généralisé de délaissement parmi la jeunesse. Cette insatisfaction et le marché potentiel important que celle-ci représente vont être l'une des principales motivations pour les exploitants privés de créer des émetteurs non autorisés. Le premier d'entre eux, qui marquera le début du phénomène des radios pirates, apparaît en Europe du Nord.

En juillet 1958, une station privée danoise, Radio Mercur, commence à émettre depuis un bateau situé dans les eaux internationales en mer du Nord. Elle émet d'abord en direction du Danemark, avant d'étendre son rayon d'émission à la Suède et à la Norvège. Sa programmation, inspirée des radios américaines, contraste nettement avec celle du service public : elle offre un mélange de musique

10 Praz Anne-Françoise, *Lune en direct, manifs en baskets: la Suisse de 1960 à 1969*, Prilly, Eiselé, 1997 (Mémoire du siècle 7), p. 18.

11 Bernard Mathias, «La 'culture jeune', objet d'histoire?», *Siècles. Cahiers du Centre d'histoire «Espaces et Cultures»* (24), 1 mai 2006, p. 91.

pop, de jingles et de publicités¹². Financée par les annonceurs, Radio Mercur se démarque des stations clandestines qui l'ont précédée sur deux aspects : elle diffuse de façon régulière et, grâce à son dispositif extraterritorial, échappe habilement au cadre légal des pays qui captent ses ondes. L'émetteur est accueilli favorablement non seulement par une partie de la population, en particulier la jeune génération, mais aussi les entreprises qui l'utilisent comme un puissant vecteur publicitaire¹³.

D'emblée, les autorités danoises et suédoises cherchent à faire cesser son activité, mais se heurtent à un vide juridique : aucun accord international ne régit la radiodiffusion en haute mer. Sur le papier, Radio Mercur n'a rien d'illégal ; elle n'est «pirate» qu'en vertu du respect du monopole et des fréquences qu'elle usurpe. Pire encore, son succès auprès de la jeunesse et des entreprises fera des émules. Au grand dam des autorités, deux nouvelles stations commerciales voient le jour aux larges des côtes. En mars 1961, Radio Nord, animée par une équipe suédoise, émet depuis la mer Baltique, suivie quelques mois plus tard par Danmarks Commerciale Radio, en septembre 1961. Pour juguler leur augmentation, les gouvernements nordiques adoptent une loi qui interdit toute diffusion perturbant les ondes radiophoniques nationales et parviennent enfin à les réduire au silence¹⁴. Mais cette interdiction est loin de faire l'unanimité. Ces radios privées, qui trouvaient un public nombreux sans demander de redevance, ont catalysé les critiques déjà adressées au service public¹⁵. Certains politiciens libéraux suggèrent même l'abolition du monopole. Pour endiguer ces protestations, la radio nationale danoise lance en 1963 un troisième programme avec principalement de la musique pop et des émissions spéciales pour les jeunes¹⁶.

12 Kemppainen Pentti, «Pirates and the new public service radio paradigm», *Radio Journal: International Studies in Broadcast & Audio Media* 7 (2), 15 décembre 2009, p. 124.

13 «Radioreportage eines Piratensenders amüsiert die Schweden», *Bieler Tagblatt*, 16.04.1959, p. 6.

14 Kemppainen, *op.cit.*, pp. 128-129.

15 Mg., «Gute Nacht, Monsieur «Bon Jour»!», *Die Tat*, 6 avril 1962, p.16.

16 Jauert Per, «Policy development in Danish radio broadcasting 1980-2002: Layers, scenarios and the public service remit», dans Ferrell Gregory et Hujanen Taisto (éds.), *Broadcasting & Convergence: New Articulations Of The Public Service Remit*, Gothenburg, Nordicom, University of Gothenburg, 2003, p. 188.

L'histoire aurait pu s'arrêter là. Cependant, le dispositif aventureux de Radio Mercur a déjà commencé à faire des émules en dehors de la Scandinavie. En effet, les années 1960 voient se multiplier les émetteurs offshore, installés sur des navires ou des plateformes maritimes. La Grande-Bretagne est de loin le territoire le plus touché, avec pas moins d'une vingtaine de radios pirates qui émettront au large de ses côtes durant la décennie. Il s'agit pour la plupart de radios commerciales qui diffusent essentiellement de la musique pour la jeunesse et de la publicité. La plus célèbre d'entre elles – du moins la plus citée dans l'historiographie – est sans conteste la station anglaise Radio Caroline créée en 1964 et active par intermittence jusqu'à ce jour¹⁷. À noter qu'il y eut même, durant une courte période, un bateau-radio d'origine suisse, ancré au large des côtes hollandaises : Radio Northsea Internationale (RNI), créée par les zurichois Edwin Boller et Erwin Meister, commence à émettre en janvier 1970. Le projet est ambitieux et prometteur puisque leur navire, le Mebo II, est doté d'un matériel de haute qualité et de puissantes antennes. Entre attentat à la bombe, déboires financiers et scandales politiques, RNI va connaître une histoire rocambolesque et un succès mitigé qui mèneront à sa disparition en 1974¹⁸.

LA RÉACTION DES GOUVERNEMENTS

Au cours des années 1960, la tendance des radios pirates se transforme en un véritable phénomène de société. C'est d'ailleurs durant cette période que l'expression « radio pirate » se popularise dans le langage courant¹⁹. Le succès

17 Durant toute son activité, Radio Caroline a vécu de nombreuses péripéties, oscillant entre naufrages et sabotage par les autorités. En 1990, elle cesse de diffuser depuis un bateau et devient une webradio. Elle a toutefois obtenu une licence officielle de la part de l'OFCOM en 2017 pour diffuser sur bande AM. Pour l'anecdote, l'antenne qu'elle utilise aujourd'hui lui vient d'un donateur suisse.
Voir : www.radiocaroline.co.uk

18 Lesueur Daniel, *Histoire des radios pirates : de radio Caroline à la bande FM*, Rosière-en-Haye, Camion blanc, 2011, pp. 238-299.

19 Cela dit, il n'est pas certain que son origine vienne directement des stations offshore. En effet, l'expression « pirate-sender » est déjà employée en 1955 dans les pays scandinaves pour critiquer la création de la station Europe 1 dont la puissante antenne, installée dans la Sarre, trouble l'espace des ondes du Danemark, de la Suède et de la Norvège. Wb., « Radiostreik in Norwegen », *Der Bund*, 27 février 1955, p. 16; Wb., « 'Europasender' als Störenfried », *Der Bund*, 17 janvier 1955, p. 2.

indéniable et le retentissement médiatique international qu'elles rencontrent bousculent le paysage radiophonique, obligeant les pouvoirs publics à modifier leur loi en matière de radiodiffusion. La majorité des gouvernements d'Europe occidentale vont en effet adopter des dispositions législatives visant à préserver leur monopole et réprimer les stations offshore. Le 22 janvier 1965, les États membres du Conseil de l'Europe concluent à Strasbourg un accord qui « interdit d'établir et d'utiliser des stations de radiodiffusion à bord de navires, d'aéronefs ou de tout objet flottant ou aéroporté hors des territoires nationaux »²⁰. En Angleterre, le Parlement s'empresse de ratifier l'accord pour résoudre ce problème qui concerne tout particulièrement le pays. En décembre 1967, le Marine Broadcasting Act entre en vigueur réduisant ainsi au silence la quasi-totalité des radios pirates qui encerclaient son territoire (sauf Radio Caroline qui se livre durant une année à une guérilla)²¹. À la fin des années 1960, la Suède, le Danemark, la Belgique, la France et l'Irlande adopteront des dispositions similaires, suivies par d'autres pays au début de la décennie suivante. Même la Suisse, qui n'a pas connu de tels dispositifs, approuvera ce texte en 1975.

Grâce à l'adoption générale de ces nouvelles mesures législatives, le système des monopoles tient bon en Europe occidentale. Défiées par le succès des radios pirates, les entreprises nationales entreprennent de se moderniser. Les moins affectées se contentent d'intégrer dans leur programmation des émissions destinées à la jeunesse, comme en Suisse ou France. Au Royaume-Uni, les réactions de la BBC sont plus importantes. À l'instar du service public danois, la BBC inaugure en 1967 un troisième programme dévolu spécifiquement à la musique pop, Radio 1, et repense l'ensemble de ses chaînes²². En parallèle, elle met progressivement en place des radios locales dans plusieurs villes du pays pour réaliser une autre revendication de son auditoire, celle d'avoir des radios communautaires.

20 Accord européen pour la répression des émissions de radiodiffusion effectuées par des stations hors des territoires nationaux, 22 janvier 1965.
www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1976/1949_1949_1949/fr

21 Lefebvre Thierry, « Chronologie des radios libres », dans Lefebvre Thierry et Poulain Sébastien (éds.), *Radios libres, 30 ans de FM : la parole libérée ?*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 32.

22 Cristell Andrew, *Understanding Radio*, 2^e édition, London, New York, Routledge, 1994 [1986], pp. 31-34.

Malgré ces initiatives, les pressions pour abolir le monopole vont s'accroître durant les années 1970, stimulées par le courant libéral qui se propage à cette époque en réponse à la crise économique. Plus que jamais, entrepreneurs, annonceurs et éditeurs de journaux plaident en faveur de l'ouverture du marché de l'audiovisuel. Mais les critiques ne viennent pas seulement du milieu économique et de la droite politique. Loin d'avoir disparu, le phénomène des radios pirates s'est déplacé sur la terre ferme et a évolué. Alors que les années 1960 ont été celles des radios pirates offshore commerciales, les années 1970 voient l'émergence de radios pirates motivées par des projets d'action politique. Après la secousse de Mai 68, l'usage d'émetteurs clandestins se répand dans les mouvements sociaux des années 1970. Écologistes, militants de gauche, féministes, mouvements étudiants et ouvriers se saisissent de ce média pour fournir une contre-information, diffuser des messages politiques et, parfois, s'en servir comme instrument de mobilisation rapide. Ces activistes «revendiquent le droit de faire parler, de façon illégitime, des personnes illégitimes sur des sujets illégitimes et des musiques illégitimes [...]»²³. L'expression «radio pirate» est alors concurrencée par d'autres vocables forgés par les activistes eux-mêmes comme «radios vertes», «radios communautaires», «radios indépendantes» et le plus répandu, «radios libres»²⁴.

Cette nouvelle vague d'émetteurs clandestins va connaître un formidable essor, impulsé par la situation italienne, à partir de la deuxième moitié des années 1970. En effet, les radios libres foisonnent depuis que la Cour constitutionnelle a promulgué en 1976 un arrêt ouvrant le secteur de l'audiovisuel. Cette décision provoque un véritable séisme, entraînant la création de plus de 1500 stations de radio en quelques mois à travers la péninsule²⁵. Plus globalement, elle rompt le fragile équilibre des systèmes monopolistiques européens et contribue à propager le phénomène dans le reste de l'Europe, y compris dans des pays où son impact avait jusque-là été marginal, comme en Suisse.

23 Poulain Sébastien, «Les radios libres ou la diabolisation de la FM: qu'est-ce que libérer la parole veut dire?», dans Lefebvre, Poulain (éds.), *op.cit.*, p. 86.

24 Lefebvre Thierry, «Qu'entend-on par radio libre?», dans Lefebvre, Poulain (éds.), *op.cit.*, pp. 19-20.

25 Cazenave François, *Les radios libres*, Paris, PUF, 1980, p. 37.

LES RADIOS PIRATES EN SUISSE

En mai 1976, un émetteur clandestin installé dans la région de Genève émet les programmes de la première radio pirate suisse, Radio Pirate 101²⁶. Durant environ un mois, elle va diffuser régulièrement une demi-heure d'émission le soir, animée par des militant-es politiques de la région. Pour s'assurer une audience, ces dernières ont distribué quelques jours avant la diffusion des tracts dans la rue et les bars de la ville, annonçant que les sujets qu'ils et elles traiteront «ne feront certainement pas plaisir à tout le monde»²⁷. En effet, les hommes et femmes qui s'expriment sur ses ondes traitent de thématiques sociales comme la pollution, la condition féminine, l'avortement et la prostitution, le tout ponctué d'intermèdes musicaux. Loin d'être graves et sérieux, ils et elles privilégient la parodie et le sarcasme qui donnent à l'ensemble un ton décalé plutôt amusant²⁸.

La presse nationale suit avec curiosité l'actualité de ces pirates des ondes qui viennent narguer les autorités. Conformément à la loi fédérale, l'administration des Postes, Téléphones et Télégraphes (PTT) traque l'émetteur pour faire cesser son activité, arguant qu'en plus de bafouer le monopole, il représente un danger pour la sécurité du pays puisqu'il émet sur une bande de fréquences (entre 100-104 MHz), réservée à l'armée en cas de guerre²⁹. Pour ce faire, les PTT possèdent une brigade spéciale et un matériel de détection de pointe installé dans un van et parfois même dans un hélicoptère. Se met en place alors un véritable jeu de chat et de la souris. De leur côté, les pirates ont l'avantage d'émettre avec

26 Sur Radio Pirate 101, voir la contribution de Géraldine Beck dans le présent volume.

27 ATS., «Radio: une émission pirate sur les ondes ultra-courts», *Est Vaudois*, 2 juin 1976, p.12.

28 Plusieurs émissions enregistrées sur bande magnétique sont conservées aux Archives contestataires et peuvent être écoutées au format numérique sur le site de l'association.

29 Cet argument est fallacieux, car, comme l'explique Sascha Deboni dans son article sur le sujet, la libéralisation des ondes en 1983 et l'attribution de ces fréquences à des diffuseurs privés n'auront aucune conséquence du point de vue de la sécurité nationale. Par ailleurs, on trouve dans le même article des archives photos du matériel utilisé pas les PTT et les pirates qui proviennent des archives des PTT et des collections du Musée de la communication. Voir Deboni Sascha, «'Gendarmes et voleurs': les PTT et les radios pirates», *Portail en ligne des Archives des PTT et du Musée de la communication*. www.mfk.rechercheonline.ch/fr/articles/articles/raeuber-und-polizei

un matériel peu coûteux et facilement déplaçable : un enregistreur cassette, un petit émetteur et une antenne branchés sur une batterie de voiture³⁰. Bon marché et simple à réaliser, l'activité n'est toutefois pas sans risques pour les contrevenant-es qui encourent une amende pouvant aller jusqu'à CHF 10 000 ainsi que la saisie de leur matériel. Le soir du 15 juillet 1976, lors de la diffusion d'une émission sur l'occupation de l'usine de la SARCEM, les PTT localisent l'émetteur sur les pentes du Jura suisse et survolent la zone en hélicoptère³¹. Présents sur le site, les pirates parviennent à s'enfuir avec leur matériel avant l'arrivée des autorités qui ne feront aucune arrestation ce soir-là. Après cet événement, Radio Pirate 101 disparaîtra du paysage, mais d'autres radios pirates ne tarderont pas à apparaître dans les grandes villes du pays.

Le 18 et 19 novembre 1976, des militantes féministes zurichoises reprennent le même nom, Piratesender 101, et diffusent dans leur région deux émissions où elles abordent des sujets comme l'avortement, la contraception et la sexualité des femmes³². À partir de cette première expérience, les animatrices lanceront en juin 1977 la radio féministe Wellenhexen (ou Wällehexe en suisse allemand, signifiant « Sorcières des ondes »). Avant la fin de la décennie, Zurich voit émerger plusieurs radios pirates associées au militantisme de gauche, au mouvement écologiste et au mouvement de la jeunesse comme Radio Banane, Radio Schwarzi Chatz et Radio LoRa. Il en va de même en Suisse romande avec l'apparition de Radio Perturbation, Radio-Délire et Radio-Méduse à Lausanne, ainsi que Radio pleine lune à Genève. La visée politique de ces stations n'exclut pas la diffusion de contenus musicaux. Au contraire, la musique est souvent utilisée à des fins contestataires, à l'exemple de Radio pleine lune qui diffuse des morceaux joués par des femmes. Durant la même période, des radios pirates commerciales voient également le jour, surtout dans la région zurichoise. Leur programmation est centrée essentiellement sur la musique pop, rock et disco, bien que la politique n'y soit pas

30 ATS., « À la portée d'un bricoleur: ici 'Radio Pirate 101', 24 heures, 3 juin 1976, p. 9.

31 ATS., « Radio-Pirate a été repéré », 24 heures, 21 juillet 1976, p. 7.

32 Voir dans ce volume la contribution d'Anne-Christine Schindler. « Piratensender 101. Frauen live in Zürich », 18 min, 18 novembre 1976, Archives sociales suisses, Bild+Ton, F 1006-058a.

complètement absente. Parmi celles-ci, on peut citer Radio City International, Radio Jasmin, Radio Gätterlischletzer ainsi que Radio Altantis, la première station suisse à émettre en stéréo, et cela avant la SSR³³.

En Suisse comme ailleurs, la caractéristique principale de ce champ est l'hétérogénéité. Si beaucoup de ces stations, comme Radio Pirate 101, ont un mode de fonctionnement assez sommaire, une diffusion erratique et sont soutenues par le bénévolat et l'amateurisme, d'autres sont plus perfectionnées, offrent une programmation régulière et sont financées par des annonceurs. Cela dit, malgré les tracas qu'elles causent aux PTT et l'attention qu'elles suscitent auprès des médias et des jeunes, les radios pirates demeurent hors des débats politiques sur la libéralisation du secteur audiovisuel qui agitent l'Assemblée fédérale. Ces derniers sont principalement dominés par les critiques du camp bourgeois à l'encontre de la SSR³⁴. Mais, en 1979, un nouvel émetteur pirate va venir ébranler l'arène politique et polariser toute attention : il s'agit de Radio 24, fondée par le journaliste, animateur et entrepreneur zurichois Roger Schawinski.

Lors du lancement de la station en novembre 1979, Schawinski est déjà une personnalité connue outre-saraine. Il démarre sa carrière à la Télévision suisse alémanique au début des années 1970. Après avoir produit et animé la fameuse émission Kassensturz (l'équivalent alémanique d'À bon entendeur), il devient rédacteur en chef du quotidien de Migros, *Die Tat*, d'où il sera licencié en 1978. Ce début de parcours mouvementé lui vaut la réputation d'être un intrépide, prompt à bousculer l'ordre établi. Juste après son licenciement, il s'emploie à mettre sur pieds une radio commerciale pour la région zurichoise. En termes de contenu, son projet n'est pas très différent des autres radios pirates du même type : de la publicité, de la musique pop et un peu d'informations à caractère régional. Par contre, il se distingue nettement par son organisation professionnelle et l'envergure de son infrastructure technique. En effet, afin de contourner la loi fédérale, Schawinski fait installer une immense antenne à 3000 m d'altitude sur le mont Pizzo Groppera dans les Alpes italiennes, à 120 km de Zurich à vol d'oiseau. Ainsi, Radio 24 est parfaitement légale, puisque le secteur audiovisuel italien est ouvert aux radios privées depuis 1976.

33 Schneider, *op.cit.*, p. 105.

34 *Ibid.*, p. 108.

Dès les débuts, la station rencontre un immense succès, surtout auprès de la jeunesse. Ce retentissement inquiète non seulement les PTT, la SSR et le Conseil fédéral, mais aussi le puissant milieu de la presse zurichoise qui craint pour ses revenus publicitaires. Berne fait alors pression sur Rome pour faire cesser son activité. En décembre, le gouvernement italien interdit Radio 24. Le 4 janvier 1980, la police se rend à son studio basé à Cernobbio, près de Côme. Sur place, une centaine de manifestant-es rassemblé-es autour du bâtiment scande le nom de la radio en signe de protestation. Les fonctionnaires de police tentent de pénétrer dans les locaux, mais se heurtent à une porte fermée de l'intérieur. Sans insister davantage, ils finissent par quitter les lieux³⁵. ④ Toute cette séquence est commentée et retransmise en direct par Schawinski lui-même, resté dans le studio avec l'un de ses collaborateurs. Il décrit les événements avec un certain sens du drame qui leur confère la dimension héroïque d'un acte de résistance : « nous resterons jusqu'à ce que les fonctionnaires nous obligent à quitter le studio »³⁶. Après un bref instant de bruit blanc sur les ondes, laissant croire à une interruption, Radio 24 reprend la diffusion ; et ce jusqu'au 23 janvier, date à laquelle les autorités ordonnent par décret sa fermeture et posent des scellés sur la porte du studio³⁷.

Entre-temps, Schawinski lance un mouvement de contestation pour s'opposer à l'interdiction de sa station. Le 29 décembre 1979, accompagné d'une foule de sympathisants, il dépose au Palais fédéral une pétition de soutien revêtue de 212 000 signatures récoltées en une semaine seulement³⁸. Cette mobilisation rapide et l'ampleur du soutien populaire, en particulier des jeunes, font les gros titres de tous les médias en Suisse. En mettant habilement en scène sa démarche, le promoteur zurichois parvient à cristalliser autour de sa personne les revendications de la jeunesse et à ériger Radio 24 en symbole de rébellion face aux puissantes institutions que sont la SSR, les PTT, le Conseil fédéral et les éditeurs

35 ATS., « Policiers partis... Radio 24 continue! », *Tribune le Matin*, 5 janvier 1980, p. 3.

36 Graf Yvan, « Journal de midi », 7 min, RSR, 4 janvier 1980, RTS, 02:30-02:33.

37 ATS., « 'Radio 24' cesse d'émettre », *Est Vaudois*, 23 janvier 1980, p. 16.

38 de D. R., « 212 000 personnes pour Radio 24: Du disco sous la Coupole », *Tribune de Lausanne*, 30 décembre 1979, p. 17.

de journaux³⁹. De plus, il réussit tout de même à maintenir active sa station en faisant appel devant les tribunaux de la péninsule transalpine. Durant une année, la justice italienne va souffler le chaud et le froid, et Radio 24 oscillera entre reprises et interruptions avant d'être régularisée en janvier 1981 par une décision du Conseil d'État de Rome qui clot définitivement l'affaire⁴⁰.

Après ce coup d'éclat, la démarche de Schawinski va rapidement se transformer en une vaste campagne nationale contre le monopole. À grand renfort d'interviews et de conférences, il se fait le chantre de la libre entreprise radiophonique à travers un argumentaire qui s'inscrit en grande partie dans l'idéologie libérale de l'époque. Il pointe d'abord du doigt l'inefficience et la lourdeur des institutions du service public : « On a montré aux PTT qu'on pouvait faire mieux et meilleur marché. On a construit le meilleur émetteur d'Europe en 4 mois, ce qui inclut une antenne à 3 000 m. Demandez ça aux PTT! 3 ou 4 ans, c'est le minimum »⁴¹, déclare-t-il lors d'une conférence au Club 44 de La Chaux-de-Fonds en juin 1980. Ensuite, il soutient que la radio représente aujourd'hui un mode de communication véritablement démocratique en raison de son accessibilité, surtout comparé à la presse qui demande des ressources financières considérablement plus élevées. Selon lui, le monde du journal, contrôlé par quelques grands éditeurs, relève d'une sorte de « monopole régional » qui relativise grandement la liberté de presse et souligne d'autant plus la nécessité de libéraliser la radiodiffusion⁴². Il plaide toutefois pour une libéralisation réglementée, afin d'éviter un chaos semblable à celui qui règne en Italie.

L'irruption de Radio 24 et de Roger Schawinski dans le paysage médiatique suisse a indubitablement marqué une étape décisive dans le processus de transformation du régime de radiodiffusion en Suisse. Bien que les forces favorables à une libéralisation du marché étaient déjà en mouvement depuis les années 1970, la popularité de ces nouveaux acteurs a considérablement accéléré ce processus, élargissant le débat et l'amenant à occuper une

39 Schneider, *op.cit.*, p. 110.

40 ATS., « Feu vert pour Radio-24 », *24 Heures*, 14 janvier 1981, p. 7.

41 Opel André, Schawinski Roger, Probst Jean-Robert et al., « La libération de radio 24 et le problème du monopole des ondes », 1 h 30 min, *Club 44*, La Chaux-de-Fonds, 12 juin 1980, 27:40-27:50. www.soundcloud.com/club-44/w-0426-mp3

42 « R. Schawinski à Lausanne: Quelle radio demain? », *24 Heures*, 12 juin 1980, p. 21.

place importante dans l'espace public. Elle a également mis en évidence, de manière particulièrement retentissante, les insuffisances des programmes proposés par le service public. En conséquence direct de son succès, la SSR s'est empressée de réagir en mettant à l'étude l'élaboration d'un troisième programme essentiellement musical et à destination de la jeunesse. Celle-ci se concrétisera à travers le projet pilote Egal 3, mené du 27 avril au 10 mai 1981 en Suisse romande, et aboutira à la création des troisièmes chaînes dans chaque région linguistique, à commencer par Couleur 3 en février 1982⁴³.

Finalement, le secteur audiovisuel suisse s'ouvre à la concurrence des diffuseurs privés en juin 1982, lorsque le Conseil fédéral édicte l'OER qui autorise la présence de diffuseurs privés à l'échelle locale sous réserve de l'obtention d'une concession. Le marché est donc ouvert, mais demeure réglementé, et la SSR conserve l'exclusivité à l'échelon national. Le 1^{er} novembre 1983, date de l'entrée en vigueur de l'OER, 36 radios locales obtiennent une concession, sur plus de 200 demandes. Parmi elles, se trouve seulement deux anciennes radios pirates : Radio LoRa et, bien sûr, Radio 24.

CONCLUSION

À bien des égards, l'histoire des radios pirates et leur rôle dans l'abolition du monopole du service public en Suisse s'apparentent aux dynamiques observées dans d'autres pays européens. Le parallèle avec l'Angleterre est particulièrement frappant. Quinze ans plus tôt, une radio pirate commerciale située hors de son territoire, Radio Caroline, avait concentré toute l'attention du public et des médias, et accéléré un mouvement de libéralisation initié par le camp bourgeois au sein du Parlement. Là aussi, c'est en réponse aux revendications de la jeunesse et au succès des radios pirates que la BBC a créé un troisième programme Radio 1 et que le gouvernement a ouvert le marché aux radios locales, en gardant le privilège d'octroyer des concessions.

43 Dans les archives internes de la RSR qui documentent la création d'Egal 3, Radio 24 apparaît comme la principale raison derrière l'élaboration d'un troisième programme, avant même les pressions exercées par les milieux économiques et la droite politique. Voir Roy Pauline, *Les enjeux de la mise en place du troisième programme de la Radio Suisse Romande 'Couleur 3' : causalités, gestion du projet et oppositions au sein de l'organisation régionale*, Université de Lausanne, Faculté des lettres, 2011.

Cependant, les deux contextes se différencient drastiquement sur un point : le destin des radios pirates. En Grande-Bretagne, ces dernières n'ont jamais complètement disparu, même après la libéralisation du marché. Bien au contraire, elles ont connu plusieurs vagues successives de résurgence jusqu'aux années 2000, souvent corrélées à l'émergence de sous-cultures et de nouveaux genres musicaux. En Suisse, la situation est toute autre. Leur histoire après l'OER demeure largement méconnue. Il semblerait qu'elles n'aient pas immédiatement disparu, mais que leur présence se soit rapidement clairsemée. On peut raisonnablement supposer que l'émergence de Couleur 3 et des radios commerciales, largement majoritaires parmi les stations locales privées, ont en grande partie satisfait les revendications musicales de la jeunesse et, de ce fait, supprimé l'une des principales raisons d'être des radios pirates.

Certaines radios militantes ont continué d'émettre sans concession, mais de manière sporadique, leur présence devenant de plus en plus compliquée du fait de la concurrence accrue non seulement du monopole public, mais aussi des nouvelles radios locales privées⁴⁴. L'un des rares cas de radio pirate datant d'avant l'OER à avoir perduré sans obtenir de concession est la radio féministe Radio pleine lune – qui a poursuivi ses émissions depuis la France jusqu'en décembre 1999 sur l'émetteur de Radio Zones⁴⁵. À ce moment-là, les animatrices ont jugé que l'objectif de promouvoir une meilleure représentation des femmes dans les médias avait été atteint⁴⁶, marquant ainsi la fin de cette initiative militante et probablement la dernière page de l'histoire des radios pirates en Suisse.

44 Par exemple, une radio pirate politique du nom de Radio Gaga, qui diffuse en certaines occasions, a perturbé à plusieurs reprises les fréquences d'ExtraBe, une radio locale bernoise, en 1984. « Berner Lokalradio, Gestört », *Walliser Bote*, 23 mars 1984, p. 7.

45 Voir dans ce volume la contribution de Géraldine Beck.

46 Beck Géraldine, « Une courte histoire de Radio pleine lune », *Archives Contestataires*, 18 novembre 2021. www.archivescontestataires.ch/valoriser/ephemeride/radio-pleine-lune